



## COMPTE-RENDU COMITE DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE (CDAS) DU 11 MARS 2022

Ouverture de la séance par M. Denis GIROUDET, Président du CDAS du Haut-Rhin.

Parole est donnée à Madame Sandrine ROMANN, déléguée départementale de l'action sociale pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2021. Celui-ci a obtenu un vote positif et unanime de la part des organisations syndicales.

Madame Christine LE CORRE-LIBIS, Assistante Sociale, prend la parole pour son compte-rendu d'activité 2021. Elle nous informe que, 30 ans après son arrivée au Ministère des Finances, elle fait valoir ses droits à la retraite pour juin 2022. Les membres du CDAS la remercient pour l'ensemble de sa carrière et pour l'aide qu'elle a apporté à un grand nombre d'agents.

Madame Sylvie CHAZAL, déléguée régionale, présente à titre exceptionnel, explique que l'activité de l'assistante sociale ne sera pas interrompue et que le relais sera assuré.

Madame ROMANN présente à son tour le compte-rendu d'activité de l'action sociale pour l'année 2021. Dans le Haut-Rhin il y a 3 240 bénéficiaires de l'action sociale répartis de la manière suivante :

- 1 188 actifs,
- 1 452 retraités,
- 600 enfants.

L'agent type est une femme de catégorie B entre 55 et 64 ans. 151 jours subventionnés en centre aérés ont été attribués à des enfants.

Concernant la restauration, le nombre de repas distribués dans les restaurants conventionnés (les RIA de Colmar et Mulhouse) est en hausse. Il en est de même pour le nombre de tickets restaurants utilisés.

À ce sujet, les organisations syndicales, à travers la note ci-dessous, demandent une revalorisation du montant du ticket restaurant.

### « Demande CDAS 68 »

*Le montant alloué par l'administration aux personnels utilisant les Restaurants Inter Administratifs ou les restaurants conventionnés a été revalorisé à 4,00 euros. Les agents ayant un indice inférieur à 480 bénéficient d'une aide complémentaire de 1,29 euros soit un total de 5,29 euros.*

*La prise en charge patronale du ticket restaurant est quant à elle limitée à trois euros depuis de nombreuses années.*

*Pour lutter contre la baisse actuelle et à venir du pouvoir d'achat des agents du ministère et lutter contre les inégalités entre agents au sein d'un même ministère, les représentants du personnel du Conseil Départemental de l'Action Sociale du Haut-Rhin demandent que la participation de l'État aux tickets restaurant soit du même montant que celle accordée aux usagers des Restaurants Inter Administratifs ou des restaurants conventionnés, soit un montant de quatre euros par repas. »*

Les aides et prêts au logement ALPAF ont été plus ou moins sollicités par les agents et restent stables par rapport à 2020.

#### Les crédits d'actions locales 2021 (CAL)

Le budget 2021 s'élevait à 36 820€. 36 819€ ont été utilisés :

|   |          |
|---|----------|
| Sorties Familiales + La ruche qui dit oui | 6 989 €  |
| Consultations spécialistes                | 150 €    |
| Aides aux familles                        | 3 527 €  |
| Prévention "conférence burn out"          | 840 €    |
| Arbre de Noël (Au Paradis des Sources)    | 23 587 € |
| Retraités (Sortie des retraités)          | 1 300 €  |
| Amitié Finances (Cartes retraités)        | 426 €    |

L'épidémie de COVID-19 a fait que certaines actions ont été annulées faute de participants.

Le CDAS a décidé de favoriser les producteurs locaux en utilisant le reliquat de 4 590 euros auprès de "La Ruche qui dit OUI" en attribuant 153 bons d'achats d'une valeur 30 euros aux agents à leur demande et après tirage au sort.

Les retours de cette action sont très positifs.

Pour l'année 2022, le CAL s'élève à 35 036 € avec une réserve de 6 %.

|   |          |
|---|----------|
| Sorties Familiales + La ruche qui dit oui | 4 760 €  |
| Consultations spécialistes                | 600 €    |
| Aides aux familles                        | 3 644 €  |
| Arbre de Noël (Au Paradis des Sources)    | 24 306 € |
| Retraités (Sortie des retraités)          | 1 300 €  |
| Amitié Finances (Cartes retraités)        | 426 €    |

Le CDAS réfléchit au mode d'attribution des sorties familiales.

Pour être équitable, les OS se demandent s'il ne faudrait pas faire "un tri" des agents bénéficiaires d'une action au cours de l'année et ainsi faire profiter d'autres familles des sorties. Cette demande reste en réflexion pour le moment.

La séance a été clôturée à 16 heures par le Président.

**Christelle MATHIS Titulaire CDAS FO-DGFIP**